



Commission de consolidation de la paix

Rapport trimestriel des présidences des configurations pays

« Configuration Burundi »

New York, le 24 juin 2022

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Comme l'avait dit l'un des créateurs du bâtiment dans lequel nous nous réunissons aujourd'hui, l'architecte suisse Le Corbusier, « il faut au moins vingt années pour qu'une idée soit connue, trente pour qu'elle soit appréciée et cinquante pour qu'elle soit appliquée, lorsqu'elle devrait évoluer ».

La Commission de consolidation de la paix, et avec elle la Configuration Burundi, n'a pas encore atteint le premier de ces jalons, mais elle a déjà derrière elle un nombre d'évolutions considérable. Permettez-moi donc, au-delà d'un simple rapport trimestriel, de jeter un regard en arrière et de rappeler les grandes évolutions dans la relation entre le Burundi et cette Commission.

Il y a seize ans, en juin 2006, le gouvernement du Burundi s'adressait à l'Assemblée générale afin d'intégrer la toute nouvelle Commission de consolidation de la paix, devenant ainsi l'un des premiers pays à en bénéficier. Sous la présidence de la Norvège, la Configuration a réuni, en 2007, des acteurs onusiens et régionaux, des institutions financières internationales, des représentants parlementaires et de la société civile, afin de créer le cadre stratégique pour soutenir la consolidation de la paix au Burundi. Cette première action de la Configuration s'inscrivait dans le cadre de l'appui au cessez-le-feu et dans le contexte d'une transition de la mission de maintien de la paix ONUB au bureau intégré BINUB.

Sous la présidence de la Suisse depuis 2009, parmi les moments forts de la Configuration, on peut souligner son soutien au processus électoral au Burundi en 2010, accompagnant de près les travaux de la Commission électorale nationale indépendante. En 2012, en privilégiant l'approche d'une appropriation nationale, d'une responsabilité mutuelle et d'un partenariat soutenu, elle a réuni et mobilisé les partenaires autour des enjeux du développement économique et social, avec une conférence des bailleurs à Genève en 2012. Elle a également soutenu les premiers travaux de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme CNIDH, de la Commission vérité et réconciliation, et a été témoin des efforts de création d'un code foncier et de réforme judiciaire.

La Commission de consolidation de la paix, dans le cadre de plusieurs visites, a accompagné le processus électoral de 2015, tentant d'apaiser les tensions qui ont éclaté suite à la situation politico-sécuritaire liée aux échéances électorales. La crise post-électorale ayant entraîné un climat de perte de confiance entre le gouvernement burundais et ses partenaires multilatéraux, la Commission s'est efforcée de jouer un rôle de bâtisseur de ponts, également pour les organes onusiens comme le Conseil de

sécurité, saisis par la situation au Burundi. La Commission a régulièrement attiré l'attention des partenaires bilatéraux et multilatéraux sur les besoins identifiés dans les plans de réponse humanitaire et ceux de rapatriement et de réintégration des réfugiés. En partenariat avec la Banque mondiale, elle a soutenu les efforts du gouvernement dans le domaine de la nutrition. Elle a également servi de forum de dialogue et de soutien, notamment pour des sujets contestés, ou des thèmes sur lesquels les échanges dans d'autres enceintes se révélaient complexes. Les travaux de la Configuration Burundi ont permis d'intégrer les perspectives et expériences des diverses parties prenantes au Burundi, notamment l'opposition politique, les chefs religieux, la société civile et le secteur privé, y compris les femmes et les jeunes.

En intégrant la Commission, le Burundi est également devenu éligible au financement du Fonds de consolidation de la paix. Depuis lors, le Fonds a investi plus de 86 millions de dollars, en particulier dans des domaines clés comme la réforme du secteur de sécurité, l'état de droit et la réconciliation, ainsi que la résolution des conflits liés à la propriété foncière. Ces projets, les réunions de la Commission à New York, mais aussi les échanges menés avec des interlocuteurs variés à Washington, à Addis-Abeba et sur le terrain, ont permis au gouvernement du Burundi et ses interlocuteurs multilatéraux non seulement de conserver un terrain d'entente, mais également de poser les bases pour une collaboration revitalisée. Tout au long de cette trajectoire, la Commission a discuté avec le Burundi, et non pas au sujet du Burundi.

Madame la Présidente,

Le Burundi a su aller au-delà de la crise de 2015 et, suite aux élections de 2020, a pu enregistrer des améliorations dans les domaines des libertés publiques et droits politiques, élargir l'espace démocratique et améliorer les relations bilatérales et régionales, grâce aux choix et aux efforts des Burundaises et des Burundais. La Commission, pour sa part, a pu servir de cadre pour présenter aux partenaires du Burundi les progrès et plans futurs du gouvernement burundais pour la consolidation de la paix. À ce titre, nous avons, en étroite collaboration avec la mission du Burundi et son représentant permanent, S.E. Zéphyrin Maniratanga, présenté à la Commission, ces derniers mois, les avancées de la politique intérieure et extérieure, de même que l'engagement sur le plan socio-économique, en particulier le plan de capitalisation de la paix, ou encore la politique d'autonomisation des jeunes.

L'engagement du Burundi avec cette Commission ayant atteint une certaine maturité dans un contexte de reprise de collaboration entre le gouvernement et les partenaires multilatéraux, la question de sa prochaine évolution se pose pour le gouvernement du Burundi, ainsi que pour ses partenaires.

Il appartient au Burundi de définir les contours de cette transition. Nous continuerons de mettre à disposition notre soutien. Permettez-moi de dessiner trois pistes potentielles pour le futur engagement du Burundi avec la CCP :

- Premièrement, des consultations entre le gouvernement du Burundi et ses partenaires bi- et multilatéraux, en étroite collaboration avec le Coordinateur résident des Nations Unies sur place et le bureau de soutien à la consolidation de la paix (PBSO) ici à New York, pourraient aider à identifier les besoins immédiats dans la mise en œuvre continue des instruments de planification nationale pour le développement socio-économique et la consolidation de la paix. Ceci en particulier pour faire face à une situation géopolitique tendue, allant de pair avec l'enjeu de la situation économique lié à une montée des prix de l'énergie et de l'alimentation. L'autonomisation des femmes et le soutien aux jeunes entrepreneurs sont notamment de bons exemples illustrant comment la Commission peut mettre l'accent sur ces éléments clés pour le succès continu de la consolidation de la paix au Burundi. La Commission devrait rester à disposition afin de permettre au gouvernement de consolider les gains dans ce domaine et de les traduire en une participation sociale plus poussée.

- Deuxièmement, la Commission pourrait envisager de soutenir le gouvernement dans sa priorité de renforcer le secteur de la justice, notamment par le biais de mécanismes de bonne gouvernance et par l'intégration des nouvelles technologies dans ce domaine, afin d'en améliorer l'efficacité. Le renforcement du système judiciaire viendrait compléter les avancées déjà existantes par rapport à l'objectif de consolidation de la paix.

- Troisièmement, la Commission pourrait soutenir l'engagement du gouvernement à accueillir les réfugiés qui choisissent de rentrer au pays et à favoriser des solutions durables et efficaces pour les Burundais qui ont été affectés par le déplacement. Une intégration durable à tous les niveaux de ces personnes, en collaborant avec les communautés d'accueil et en les impliquant, pourrait renforcer davantage la consolidation de la paix au Burundi. Les défis liés aux effets du changement climatique, qui crée de nouvelles pressions sur cette partie de la population plus vulnérable, pourraient également être pris en compte dans ce volet.

Alors que les enjeux du présent restent de taille, nous sommes confiants que le Burundi saura pérenniser ses avancées en terme de consolidation de la paix, par un échange continu et fructueux avec ses partenaires bi- et multilatéraux. Nous espérons poser ensemble les jalons d'une future collaboration entre la Commission et le gouvernement du Burundi.

Merci beaucoup.

Unofficial translation

Madam President,

As one of the creators of the building in which we are meeting today, the Swiss architect Le Corbusier, said, "It takes at least twenty years for an idea to be known, thirty for it to be appreciated and fifty for it to be applied, when it should evolve."

The Peacebuilding Commission, and with it the Burundi Configuration, has not yet reached the first of these milestones, but it already has a considerable number of developments behind it. Let me therefore, beyond a simple quarterly report, look back and recall the major developments in the relationship between Burundi and this Commission.

Sixteen years ago, in June 2006, the Government of Burundi approached the General Assembly to join the newly established Peacebuilding Commission, becoming one of the first countries to do so. Under the chairmanship of Norway, the Configuration brought together UN and regional actors, international financial institutions, parliamentary representatives and civil society in 2007 to create the strategic framework to support peacebuilding in Burundi. This first action of the Configuration was part of the support to the ceasefire and in the context of a transition from the peacekeeping mission ONUB to the integrated office BINUB.

Under Swiss chairmanship since 2009, highlights of the Configuration include its support to the electoral process in Burundi in 2010, closely accompanying the work of the Independent National Electoral Commission. In 2012, with a focus on national ownership, mutual accountability and sustained partnership, it brought together and mobilised partners around the challenges of economic and social development, with a donor conference in Geneva in 2012. It also supported the early work of the National Independent Human Rights Commission (CNIDH), the Truth and Reconciliation Commission, and witnessed efforts to create a land code and promote judicial reform.

The Peacebuilding Commission, through several visits, accompanied the 2015 electoral process, trying to ease the tensions that erupted as a result of the political and security situation linked to the elections. As the post-electoral crisis had led to a loss of confidence between the Burundian government and its

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

multilateral partners, the Commission endeavoured to play a bridge-building role, also for UN bodies such as the Security Council, which were seized with the situation in Burundi. The Commission has regularly drawn the attention of bilateral and multilateral partners to the needs identified in the humanitarian response plans and those for the repatriation and reintegration of refugees. In partnership with the World Bank, it supported the government's efforts in the area of nutrition. It has also served as a forum for dialogue and support, particularly for contested issues, or issues on which exchanges in other fora proved contentious. The work of the Burundi Configuration has allowed for the integration of the perspectives and experiences of various stakeholders in Burundi, including the political opposition, religious leaders, civil society and the private sector, including women and youth.

By joining the Commission, Burundi also became eligible for funding from the Peacebuilding Fund. Since then, the Fund has invested more than US\$86 million, particularly in key areas such as security sector reform, rule of law and reconciliation, and land tenure conflict resolution. These projects, the Commission's meetings in New York, but also exchanges with various interlocutors in Washington, Addis Ababa and on the ground, have enabled the government of Burundi and its multilateral interlocutors not only to maintain common ground, but also to lay the foundations for a revitalised collaboration. Throughout this trajectory, the Commission has been talking with Burundi, not about Burundi.

Madam President,

Burundi has been able to move beyond the crisis of 2015 and, following the 2020 elections, has been able to register improvements in the areas of public freedoms and political rights, enlarge the democratic space and improve bilateral and regional relations, thanks to the choices and efforts of Burundians. The Commission, for its part, has been able to serve as a framework for presenting to Burundi's stakeholders the progress and future plans of the Burundian government for peacebuilding. In this regard, we have, in close collaboration with the Burundi mission and its permanent representative, H.E. Zéphyrin Maniratanga, presented to the Commission, in recent months, the progress of the internal and external policy, as well as the commitment on the socio-economic level, in particular the peace capitalisation plan, or the youth empowerment policy.

As Burundi's engagement with this Commission has reached a certain maturity in a context of renewed collaboration between the government and multilateral partners, the question of its next evolution arises for the government of Burundi, as well as for its partners.

It is up to Burundi to define the contours of this transition. We will continue to make our support available. Let me outline three potential avenues for Burundi's future engagement with the PBC:

- First, consultations between the government of Burundi and its bi- and multilateral partners, in close collaboration with the UN Resident Coordinator on the ground and the Peacebuilding Support Office (PBSO) here in New York, could help identify immediate needs in the ongoing implementation of national planning instruments for socio-economic development and peacebuilding. This in particular when faced by a tense geopolitical situation, coupled with the challenge of the economic situation linked to rising energy and food prices. Women's empowerment and support to young entrepreneurs are good examples of how the Commission can focus on these key elements for the continued success of peacebuilding in Burundi. The Commission should remain available to enable the government to consolidate gains in this area and translate them into further social participation.

- Secondly, the Commission could consider supporting the government in its priority to strengthen the justice sector, including through good governance mechanisms and the integration of new technologies in this area, in order to improve its efficiency. Strengthening the justice system would complement existing progress towards the peacebuilding objective.

- Thirdly, the Commission could support the government's commitment to welcome returnees who choose to return and to promote sustainable and effective solutions for those Burundians who have been affected by displacement. Sustainable integration at all levels of these people, working with and involving host communities, could further strengthen peacebuilding in Burundi. The challenges related to the effects of climate change, which creates new pressures on this more vulnerable part of the population, could also be taken into account in this component.

While the challenges of the present remain high, we are confident that Burundi will be able to sustain its progress in terms of peacebuilding through a continuous and fruitful exchange with its bi- and multilateral partners. We hope to pave the way for future collaboration between the Commission and the Government of Burundi.

Thank you very much.